



Territoire alpin situé à l'est du département de la Savoie, la vallée de la Tarentaise s'étend sur 1890 km², regroupe 37 communes et 6 EPCI. Le territoire possède de nombreux enjeux liés au relief, au climat et à l'économie locale (domaines skiables internationaux, aménagement du territoire, hydroélectricité, risques torrentiels, systèmes d'endiguement, zones humides, ressource en eau...). L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) est un syndicat

mixte ouvert créé en 2005 dont le périmètre d'intervention englobe l'ensemble de la vallée, des sources de l'Isère et des Dorons jusqu'à sa confluence avec l'Arly à Albertville. Il est doté de 4 cartes de compétence :

1. Contractualisation, coordination, animation et évaluation des politiques contractuelles concernant le territoire ;
2. Mise en œuvre d'actions collectives de coordination, d'information, d'études et d'animation communes sur le développement du tourisme estival (programme "espace valléen"), sur la gestion du site Natura 2000 "Adrets de Tarentaise" et sur la mise en valeur du patrimoine et des savoir-faire traditionnels ;
3. Animation du grand cycle de l'eau et Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) transférée à l'APTV depuis le 1er janvier 2023 ;
4. Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

Composé d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine d'agents, l'APTV assure l'animation du projet de territoire (SCoT), mobilise des financements qui s'inscrivent dans un cadre contractuel, porte des études, mène des actions de communication et accompagne la mise en œuvre d'actions communes à l'échelle de la vallée. Les services travaillent en collaboration et en transversalité sur de nombreuses thématiques : climat, énergie, biodiversité, tourisme, mobilité, GEMAPI, SCoT, autorisation du droit des sols (ADS).

Avant le 1er janvier 2023, la GEMAPI était organisée à l'échelle des EPCI et l'APTV apportait une ingénierie sur le grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant, notamment dans le cadre de démarches contractuelles (Contrat de Bassin Versant, Programme d'Actions et de Prévention des Inondations). Au 1^{er} janvier 2023, l'équipe de l'APTV et les agents en charge de la GEMAPI ont fusionné en même temps que le transfert de compétence. Le service est aujourd'hui en phase de construction et se compose d'une dizaine de personnes. Les missions principales concernent :

- La définition de stratégies globales (gestion du risque inondation à travers des études locales et transversales / animation du PAPI ; ressource en eau ; charte GEMAPI...)
- La régularisation des systèmes d'endiguement et la définition d'une stratégie de gestion des ouvrages de protection ;
- L'entretien et la surveillance des cours d'eau (gestion de la végétation, gestion sédimentaire, suivi et gestion en cas de crue, surveillance des ouvrages de protection, suivi sécheresse...)

Une gouvernance politique dédiée à la GEMAPI a été mise en place avec un Comité Syndical GEMAPI composé de 20 titulaires, 12 suppléants et 2 vice-présidents. La gouvernance politique est également à construire en 2023. Une organisation financière spécifique a été mise en place avec notamment la création d'un budget annexe. En 2023, le budget rattaché au service GEMAPI est de 6,6 M d'€.

Dans ce contexte de structuration, les besoins du syndicat grandissent tant au niveau du service GEMAPI qu'au niveau des fonctions supports transversales (marchés publics, affaires juridiques, comptabilité, ressources humaines). Ainsi, en 2023 l'APTV souhaite agrandir son équipe à travers la création de 4 postes: Chef(fe) de service GEMAPI, Chargé(e) de mission risque inondation, Technicien(ne) de rivières et Responsable marchés publics et affaires juridiques (h/f).

Chef.fe de service

Au sein de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, vous intervenez en tant que **Chef(fe) du service GEMAPI** afin d'assurer la coordination des activités techniques, administratives, et budgétaires du service.

Ce service constitué d'une dizaine d'agents intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Isère en Tarentaise. Le service est organisé en 2 pôles : un pôle étude et un pôle territoire composé de 3 unités territoriales (UT) : UT Tarentaise amont / UT Vallée des Dorons / UT Tarentaise aval.

Placé(e) sous l'autorité directe de la directrice, vous conduirez les missions suivantes en partenariat avec le(s) animateur(s) de pôle, tout en fédérant un esprit d'équipe autour de la GEMAPI et en impulsant une dynamique de groupe.

Missions

Poursuite de la mise en place/construction du service GEMAPI (gouvernance, communication, sensibilisation des élus/collectivités administrés, coordination d'une équipe technique...)

Management d'équipe / Encadrement du service GEMAPI :

- Animer, dynamiser, accompagner et encadrer l'équipe, en veillant à conforter un esprit d'équipe et de cohésion ;
- Définir les recrutements, les besoins de formation, les évaluations et promotions des agents avec l'appui du service RH ;
- Organiser les modalités de fonctionnement de l'équipe, adaptées aux objectifs à atteindre ;

Relations à la direction et aux élus (vie des assemblées et relation avec les EPCI)

- Piloter et animer des instances décisionnelles GEMAPI ;
- Assurer les échanges et animer les réunions avec les élus de l'APTV (points réguliers avec les vice-présidents, CS GEMAPI, CS APTV ...) ;
- Définir et animer des réunions avec les collectivités partenaires (5 CC + Agglo Arlysère) ;

Gestion financière et administrative du service GEMAPI

- Préparer le budget annexe GEMAPI : co-construction avec les EPCI sur les volets budgétaires non mutualisés en particulier ;
- Construire, mettre en place et suivre la prospective financière pluriannuelle du service ;
- Assurer le rapport et le suivi de l'activité du service (notamment auprès des EPCI pour les volets non mutualisés) ;

Appui et coordination des missions du service / gestion technique :

- Assurer le suivi des objectifs opérationnels du service GEMAPI (avancement technique, contraintes et évolution des plans de charges des agents...) ;
- Participer et coordonner l'élaboration de la programmation annuelle et pluriannuelle (études, travaux, suivi, projets d'aménagement...) ;
- Piloter globalement le projet GEMAPI à l'échelle de la Tarentaise et au-delà (EPAGE, EPTB, Charte GEMAPI) ;
- Superviser le pilotage des procédures contractuelles spécifiques en cours (PAPI) ;
- Participer à la mise en place de l'organisation du service pour la gestion de crue : mise en place des astreintes, organisation des équipes techniques, liens avec les services de l'État, élus...
- Accompagner la définition d'une stratégie de maîtrise foncière en particulier pour les ouvrages de protection contre les inondations.

Dialogue institutionnel entre les acteurs de l'eau (EPTB / SDAGE / PGRI / EDF/FDPPMA...)

Représenter l'APTV et assurer les liens avec les partenaires extérieurs et les instances supra (SDAGE, PGRI, EDF, services Etat...)

Lien avec les fonctions support

Organiser /valider les procédures entre les agents du service GEMAPI et les fonctions support (suivi marchés, subventions, conventions, comptabilité, RH, assurances...)

Profil recherché

- Formation Bac+5 minimum ;
- Expérience souhaitée sur un poste de manager et/ou dans le domaine d'activité ;
- Maîtrise du cadre technique, réglementaire et juridique lié à la GEMAPI ;
- Connaissance des réglementations liées à la commande publique et aux finances locales ;
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriale ;
- Maîtrise des outils informatiques ;

Savoir-faire/savoir être

- Autonome, rigoureux(euse) et organisé(e) avec de réelles appétences pour l'animation d'équipes ;
- Aisance relationnelle, esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité à travailler en réseau et à créer des synergies autour de projets ;
- Disponible, diplomate, créatif(ve), et le sens des responsabilités ;
- Titulaire d'un Permis B obligatoire.

Conditions de travail

- Recrutement : statutaire ou voie contractuelle, période d'essai
- Organisation du temps de travail :
 - Poste à temps complet (35 H/semaine, 25 jours de congés)
 - Possibilité de télétravail
- Catégorie emploi : catégorie A (ingénieur territorial ou Attaché ou attaché principal)
- Poste à pourvoir : dès que possible
- Localisation : Moûtiers (73)
- Rémunération : Statutaire et selon expérience sur la base de la grille indiciaire du grade des ingénieurs territoriaux (catégorie A) + régime indemnitaire - collectivité adhérente au CNAS + participation de la collectivité à une complémentaire protection sociale
- Dispositions spécifiques : réunions régulières en soirée

Candidatures :

CV et lettre de motivation à adresser au plus tard le 10 juillet 2023 à :

Monsieur le Président
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération Intercommunale
133 Quai Saint Réal
73600 MOUTIERS
aptv@tarentaise-vanoise.fr